

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

---



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 mai 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

---

*Ouverture de la session et constatation des présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

*Les commissaires :*

M <sup>mes</sup>	Sylvie Belzile Hélène De Champlain Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Michel Girard Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	--

*Commissaires-parents :*

M <sup>mes</sup>	Annick Larouche Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
------------------	--------------------------------------	-----	----------------------------------

*Sont également présents :*

M <sup>mes</sup>	Johanne Allard, directrice Hélène Aubin, coordonnatrice Monique Beaudry, directrice Isabelle Boivin, directrice adjointe Chantale Cyr, directrice générale Geneviève Gilbert, directrice adjointe Sarah Tremblay, secrétaire générale	MM.	Martin Deschênes, directeur Carl Duchesne, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur
------------------	---	-----	---

---

**CC-2017-205**

*Résultats des élections partielles*

M<sup>me</sup> Sarah Tremblay, secrétaire générale, enregistre les résultats du scrutin du 7 mai 2017

- **M<sup>me</sup> Liz S. Gagné**  
Présidente  
Élue avec votes 1 896 de majorité
  - **M. Bruno Gagnon**  
Circonscription n° 1  
Élu avec votes 425 de majorité
  - **M. Jean-Claude Martel**  
Circonscription n° 2  
Élu avec votes 232 de majorité
- 

**CC-2017-206**

*Adoption de l'ordre du jour*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Reports :

6.13 - Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire;

6.14 - Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde;

Ajouts :

4.3 - Syndicat des professionnels;

6.15 - Liste des enseignants mis en disponibilité pour l'année 2017-2018;

6.16 - Motion de félicitations à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;

6.17 - Motion de félicitations à l'école Antoine-de St-Exupéry pour le rallye vélo.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-207**

*Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017*

**Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de séance ordinaire du 9 mai 2017 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-208**

*Assermentations*

La secrétaire générale procède à l'assermentation de M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, présidente, M. Bruno Gagnon, commissaire de la circonscription n<sup>o</sup> 1 et M. Jean-Claude Martel, commissaire de la circonscription n<sup>o</sup> 2.

---

**CC-2017-209**

*Parole au public - Syndicat de l'enseignement*

M<sup>me</sup> Diane Paradis, représentante du Syndicat de l'enseignement, s'adresse aux membres du conseil afin de déplorer les nouvelles façons de faire qui visent la standardisation au détriment des couleurs locales et mentionne que ces bouleversements sont démobilisant. Elle soutient qu'auparavant, la pratique se voulait basée sur la collaboration et la consultation permettant ainsi d'animer les milieux de vie. Elle affirme qu'ils ne sont pas des exécutants mais des experts qui connaissent le terrain et qu'ils doivent avoir l'autonomie nécessaire pour mener à bien leur mission. Elle questionne le fait qu'ils ne sont plus consultés et mentionne qu'ils veulent trouver des solutions ensemble.

---

**CC-2017-210**

*Parole au public - Syndicat régional des employés de soutien*

M. Yvan Bilodeau, vice-président du Syndicat régional des employés de soutien, s'adresse à l'assemblée faisant suite au dépôt du mouvement de personnel du secteur général qui subira encore des coupes de l'ordre de 3,6 postes, tandis que 8 ont déjà été abolis et qu'un poste cadre est ajouté. De plus, il mentionne que les techniciens en documentation ne sont plus remplacés à leur retraite, et ce, malgré la mesure 15103 - *Acquisition de livres* qui précise que la participation des ressources humaines spécialisées y est prévue. M. Bilodeau fait également mention des inquiétudes relatives au dépôt des montants HDAA dans le cadre de la mesure 15025 - *Partir du bon pied* ainsi que des besoins à combler au préscolaire et au primaire, craignant que les coupures aient des impacts et mettent en péril le bon fonctionnement des établissements et des services à l'élève.

---

**CC-2017-211**

*Parole au public - Syndicat des professionnels*

M. Yvan Lévesque, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Saguenay, transmet leurs préoccupations suivant le dépôt du plan d'effectifs duquel on ne retrouve pas d'ajout ainsi que du fait qu'aucune mesure des allocations budgétaires ne soient affectées spécifiquement à l'embauche de professionnel. Il soulève qu'avec l'augmentation de clientèle, le statu quo équivaut à une coupe et questionne la valeur attractive des postes à temps partiel. M. Lévesque sensibilise les commissaires à l'effet que les absences prolongées sont dues à une

---

surcharge de travail et un manque de personnel afin de donner les services. Il mentionne également que les gens ont des questions qui restent sans réponses et demande comment la commission scolaire va jouer avec ses règles budgétaires pour offrir les services.

En réponse aux trois interventions qui précèdent, M<sup>me</sup> Chantale Cyr, directrice générale, recadre certaines informations, notamment, en ce qui a trait au plan d'effectifs du personnel professionnel et de soutien. Quant à ceux des services de garde et de l'adaptation scolaire, lesdits plans seront présentés au prochain conseil. Elle précise que le plan d'effectifs des cadres génère, au final, -1,5 poste. Elle mentionne que les changements qui s'opèrent se font dans le souci de respecter les conventions collectives, les lois et règlements, tout en gardant comme principal objectif la réussite des élèves. M<sup>me</sup> Cyr tient à rassurer les employés que les dernières orientations ont fait l'objet de désinformation et leur demande que du temps lui soit laissé ainsi qu'aux gestionnaires afin de bien les informer pour s'assurer d'une compréhension commune des changements et de leurs impacts.

---

**CC-2017-212**  
*Ajournement*

M<sup>me</sup> Liz S. Gagné propose l'ajournement, il est 20 h 16. La séance reprend, il est 20 h 28.

---

**CC-2017-213**  
*Nomination de la  
direction générale  
adjointe*

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de directeur général adjoint;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'emploi et la tenue du concours de directrice générale adjointe / directeur général adjoint ainsi que l'affichage interne et externe s'étant terminé le 28 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** qu'au terme d'un processus de sélection rigoureux, le comité de sélection présente une recommandation en faveur du candidat retenu;

**CONSIDÉRANT** que le candidat répond aux qualifications requises et a accepté l'offre d'emploi aux conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres des commissions scolaires;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime du comité de sélection;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à la nomination de M. Jean-François Pressé au poste de directeur général adjoint, à compter du 14 août 2017, et;

**D'AUTORISER** la directrice générale à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat d'engagement relatif à cette nomination.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-214**  
*Nominations / Personnel  
cadre*

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de direction des Services éducatifs jeunes;

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de direction adjointe au Service des ressources financières;

**CONSIDÉRANT** les modifications apportées à la structure administrative ajoutant un poste de coordination aux communications;

**CONSIDÉRANT** les processus de sélection menés et les recommandations des comités de sélection respectifs;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**DE PROCÉDER**, à compter du 24 mai 2017, à la nomination de :

- M<sup>me</sup> Johanne Allard au poste de directrice des Services éducatifs jeunes;
- M<sup>me</sup> Audrey Lavoie au poste de directrice adjointe au Service des ressources financières;
- M<sup>me</sup> Hélène Aubin au poste de coordonnatrice aux communications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-215**

*Nomination du substitut  
au Conseil général de la  
FCSQ*

**CONSIDÉRANT** que les règlements généraux du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec prévoient que la représentation de la Commission scolaire est d'office assumée par la présidence;

**CONSIDÉRANT** les récents changements survenus au sein du conseil des commissaires;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**DE DÉSIGNER** M<sup>me</sup> France Gagné, vice-présidente, pour agir comme substitut au conseil général de la FCSQ.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-216**

*Adoption du projet de  
découpage des  
circonscriptions  
électorales scolaires*

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 7.5 de la Loi sur les élections scolaires, le conseil des commissaires doit adopter au plus tard le 1<sup>er</sup> juin, un projet de division du territoire en circonscriptions aux fins de l'élection scolaire générale;

**CONSIDÉRANT** la résolution n<sup>o</sup> CC-2017-41 demandant au Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'ajout de deux (2) circonscriptions électorales scolaires aux dix (10) déjà prévues pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**CONSIDÉRANT** la réponse positive reçue à ladite demande;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay  
et résolu :**

**D'ADOPTER** le projet de découpage du territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en douze (12) circonscriptions électorales scolaires, comprenant une circonscription d'exception, délimitées comme suit :

- **Circonscription électorale n<sup>o</sup> 1 (6 728 électeurs)**  
Elle comprend la municipalité de Saint-David-de-Falardeau, la ville de Saint-Honoré ainsi que le territoire non organisé de Mont-Valin.
- **Circonscription électorale n<sup>o</sup> 2 (6 811 électeurs)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Saguenay et de la limite ouest de l'arrondissement, cette limite ouest et nord, la route Madoc, les rues Madoc, Clovis, de Vimy et Delisle, le boulevard Sainte-Geneviève et la rivière Saguenay jusqu'au point de départ.
- **Circonscription électorale n<sup>o</sup> 3 (7 037 électeurs)**  
Elle comprend la Municipalité de Saint-Fulgence et la Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord. Elle comprend également une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la rivière Saguenay, cette rivière, le

prolongement de la rue Viau, cette rue, le boulevard de Tadoussac, les rues Monseigneur-Laval, de Verdun, Richelieu, de Vimy, Clovis et Madoc, la route Madoc et la limite municipale nord jusqu'au point de départ.

- **Circonscription électorale n° 4 (6 117 électeurs)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Saguenay et du boulevard Sainte-Geneviève (pont Dubuc), ce boulevard, les rues Delisle, de Vimy, Richelieu, de Verdun et Monseigneur-Laval, le boulevard de Tadoussac, la rue Viau, son prolongement, le prolongement de la rue Salaberry, cette rue, les rues Racine Est et du Séminaire, les lignes arrières des rues de l'Hôtel-Dieu (côté nord) et Saint-Vallier (côté est), la rue Jacques-Cartier Est, les boulevards Talbot, de l'Université Est, de l'Université Ouest et Saint-Paul et le boulevard Sainte-Geneviève (pont Dubuc) jusqu'au point de départ.
- **Circonscription électorale n° 5 (6 452 électeurs)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Saguenay et du boulevard Saint-Paul, ce boulevard, la voie ferrée, la limite ouest de l'arrondissement et la rivière Saguenay jusqu'au point de départ.
- **Circonscription électorale n° 6 (7 301 électeurs)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des boulevards Saint-Paul et de l'Université Ouest, ce boulevard, le boulevard de l'Université Est, les rues Bégin et des Saguenéens, le boulevard Talbot, la voie ferrée et le boulevard Saint-Paul jusqu'au point de départ.
- **Circonscription n° 7 (6 835 électeurs)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rue Bégin et du boulevard de l'Université Est, ce boulevard, la rivière du Moulin, la voie ferrée, le boulevard Talbot, les rues des Saguenéens et Bégin jusqu'au point de départ.
- **Circonscription électorale n° 8 (6 971)**  
Elle comprend une partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la rue Salaberry et de la rivière Saguenay, cette rivière, la limite est de l'arrondissement, la voie ferrée, la rivière du Moulin, les boulevards de l'Université Est et Talbot, la rue Jacques-Cartier Est, les lignes arrières des rues Saint-Vallier (côté est) et de l'Hôtel-Dieu (côté nord), les rues du Séminaire, Racine Est et Salaberry et son prolongement jusqu'au point de départ.
- **Circonscription électorale n° 9 (7 023 électeurs)**  
Elle comprend la partie de l'arrondissement de Chicoutimi de la Ville de Saguenay située au sud de la voie ferrée. Elle comprend également le territoire non organisé de Lac-Ministuk.
- **Circonscription électorale n° 10 (6 888 électeurs)**  
Elle comprend la partie de l'arrondissement de La Baie de la Ville de Saguenay située au nord-ouest de la rivière à Mars.
- **Circonscription électorale n° 11 (7 619 électeurs)**  
Elle comprend la partie de l'arrondissement de La Baie de la Ville de Saguenay située au sud-est de la rivière à Mars.
- **Circonscription électorale n° 12 (3 294 électeurs)**  
Elle comprend les municipalités de Ferland-et-Boilleau, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay ainsi que les territoires non organisés de Lalemant et Sagard.

M<sup>me</sup> Diane Gauthier demande le vote.

Ont voté pour : 16  
Ont voté contre : 1  
Se sont abstenus : 0

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**CC-2017-217**

*Amendement / Signature  
des effets bancaires*

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble de nos opérations bancaires se transige avec la Caisse Desjardins de Chicoutimi;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de désigner les signataires des effets bancaires de la Commission scolaire par des individus en autorité;

**CONSIDÉRANT** le règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** la démission de M. Antonin Simard;

**CONSIDÉRANT** que M<sup>me</sup> Liz S. Gagné a été élue à la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et qu'elle entrera en fonction officiellement le 24 mai 2017;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Annick Larouche  
et résolu :**

**D'AMENDER** la résolution n° CC-2017-42, et;

**DE REMPLACER** comme signataire M<sup>me</sup> France Gagné par M<sup>me</sup> Liz S. Gagné et que les chèques, effets bancaires divers, toute demande de crédit et tout document reliés aux opérations bancaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay soient autorisés comme tels par la signature conjointe de deux des trois personnes suivantes et que deux de ces signatures mécanographiques apparaissant sur les chèques soient reconnues comme valides :

M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, présidente;  
M<sup>me</sup> Chantale Cyr, directrice générale;  
M. Carl Duchesne, directeur du Service des ressources financières.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-218**

*Acquisition de  
soudeuses / Centre de  
formation professionnelle  
du Fjord*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 27 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 15 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Belzile  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'acquisition de soudeuses, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Linde Canada;

**DE DÉLÉGUER** la présidente et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-219**

*Octroi de contrat /  
Modification de la  
ventilation de l'école  
secondaire des Grandes-  
Marées*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 19 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 8 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Robert Tremblay  
et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour les travaux de modification de la ventilation de l'école secondaire des Grandes-Marées au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction CR;

**DE DÉLÉGUER** la présidente et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-220**

*Octroi de contrat /  
Réfection de la  
tuyauterie de la cafétéria  
(trappe à graisse) de  
l'école secondaire  
Charles-Gravel*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 28 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 5 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour les travaux de réfection de la tuyauterie de la cafétéria (trappe à graisse) de l'école secondaire Charles-Gravel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions CR;

**DE DÉLÉGUER** la présidente et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-221**

*Modification à l'acte  
d'établissement de  
l'école primaire Antoine-  
de St-Exupéry*

**CONSIDÉRANT** la demande de modifier l'acte d'établissement de l'école primaire Antoine-de St-Exupéry en y retirant le CFGA des Rives-du-Saguenay, pavillon Laure-Conan;

**CONSIDÉRANT** l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification de l'acte d'établissement de l'école;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le conseil d'établissement de l'école primaire Antoine-de St-Exupéry approuvant la modification à apporter à l'acte d'établissement de ladite école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire modifie l'acte d'établissement de l'école primaire Antoine-de St-Exupéry, en y retirant le CFGA des Rives-du-Saguenay, pavillon Laure-Conan;

**DE DÉLÉGUER** la directrice générale pour signer ledit acte d'établissement.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-222**

*Modifications aux actes d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay et du CFP l'Oasis (La Source Chicoutimi)*

**ATTENDU** la demande de modifier l'acte d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay en y retirant l'école La Source (Chicoutimi) comme étant un établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay;

**ATTENDU** la demande de modifier l'acte d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay en y retirant l'école La Source (Chicoutimi) comme étant un établissement du Centre l'Oasis;

**ATTENDU** l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification des actes d'établissement des écoles;

**ATTENDU** la résolution adoptée par le conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay approuvant la modification à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

**ATTENDU** la résolution adoptée par le conseil d'établissement du Centre l'Oasis approuvant la modification à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

**ATTENDU** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire modifie l'acte d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay, en y retirant l'école La Source (Chicoutimi) comme étant un établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay;

**QUE** la Commission scolaire modifie l'acte d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay, en y retirant l'école La Source (Chicoutimi) comme étant un établissement du Centre l'Oasis;

**DE DÉLÉGUER** la directrice générale pour signer lesdits actes d'établissement.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-223**

*Autorisation de participation au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés / Acquisition de la molécule de gaz naturel et des coûts de transport*

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a reçu une proposition du Centre collégial des services regroupés (CCSR) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres clients intéressés, un document d'appel d'offres public pour l'acquisition de la molécule de gaz naturel et des coûts de transport;

**CONSIDÉRANT** que le Centre collégial des services regroupés a l'intention de requérir à l'article 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement lui permettant d'accorder un contrat au plus bas soumissionnaire;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait avantageux pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'adhérer à ce regroupement d'achats;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à ce regroupement d'achats;

**DE CONFIER** au Centre collégial des services regroupés le mandat de préparer en son nom et en celui des autres clients intéressés, un document

d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'acquisition de la molécule de gaz naturel et des coûts de transport pour une période de deux ans, renouvelable 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017;

**D'AUTORISER** la présidente et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-224**

*Amendement à la politique La sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications*

**CONSIDÉRANT** le Plan d'action triennal des technologies de l'information Commission scolaire des Rives-du-Saguenay 2014-2017;

**CONSIDÉRANT** les résultats de la tournée de consultation menée du 2 février au 12 mai 2017 auprès des groupes suivant :

- Comité aviseur;
- Comité consultatif de gestion;
- Comité de parents (CP-2017-14)
- Comité informatique TIC;
- Syndicat des enseignants et enseignantes du Saguenay;
- Syndicat des professionnels et professionnelles de l'éducation du Saguenay;
- Syndicat régional des employés de soutien du Saguenay;

**CONSIDÉRANT** la présentation effectuée lors de la rencontre plénière tenue le 14 mars 2017 auprès des membres du Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Marc Larocque  
et résolu :**

**D'AMENDER** la politique La sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications ainsi que les Normes et conditions d'application de la politique sur la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-225**

*Liste des enseignants mis en disponibilité pour l'année 2017-2018*

**CONSIDÉRANT** l'estimation des besoins d'effectifs enseignants avant le 30 avril, et ce, pour l'année scolaire 2017-2018;

**CONSIDÉRANT** les besoins exprimés par la direction des Services éducatifs jeunes et la direction des Services éducatifs adultes;

**CONSIDÉRANT** les dispositions nationales de la convention collective concernant la gestion des excédents d'effectifs au niveau du personnel enseignant;

**CONSIDÉRANT** l'affichage de la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés pour 2017-2018, qui a eu lieu avant le 5 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** les procédures d'affectation et de mutation qui se poursuivront dans les semaines à venir;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Annick Larouche  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à la mise en disponibilité ou au non-renouvellement des personnes suivantes, sous réserve des mouvements de personnel ou de l'expression de nouveaux besoins d'ici le 1er juillet 2017 :

**MISES EN DISPONIBILITÉ OU NON RENGAGÉS POUR 2016-2017**

<u>Nom, prénom</u>	<u>Champs/discipline</u>	<u>École</u>	<u>NR ou dispo</u>
<del>Savard, Isabelle</del>	<del>6 - Musique</del>	<del>École/Commission</del>	<del>Dispo</del>
Beaudin, Anne	11 - Arts plastiques	École/Commission	Dispo
Girard, Estelle	13 - Mathématiques et sciences	École/Commission	Dispo
Bouchard, Suzie	13 - Mathématiques et sciences	École/Commission	Dispo
Marchand, Véronique	19 - Arts dramatiques	École/Commission	Dispo
<del>Girard, Gilles</del>	<del>10 A.4 - VPMA</del>	<del>École/Commission</del>	<del>Dispo</del>

**MISES EN DISPONIBILITÉ OU NON RENGAGÉS DES ANNÉES ANTÉRIEURES**

St-Gelais, Hélène	18 - Informatique		Dispo
Gravel, Michel	16,1 - Soudage	CFP du Fjord	Dispo
Cyr, Marcel	16,1 - Soudage	CFP du Fjord	Dispo
<del>Bergeron, Bernard</del>	<del>16,1 - Soudage</del>	<del>CFP du Fjord</del>	<del>Dispo</del>

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-226**

*Motion de félicitations à l'école Notre-Dame-du-Rosaire*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier et résolu :**

**DE FÉLICITER** l'école Notre-Dame-du-Rosaire pour la journée extraordinaire à laquelle elle a participé pour le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'école.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-227**

*Motion de félicitations à l'école Antoine-de-St-Exupéry pour le rallye vélo*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain et résolu :**

**DE FÉLICITER** l'école Antoine-de St-Exupéry pour sa participation au rallye de 30 km à vélo.

---

**CC-2017-228**

*Rapport de la présidente par intérim*

Est déposé, le rapport de la présidente par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 8 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour la banque de relève en direction;
- Participation à une séance d'information pour les parents d'élèves qui fréquenteront le projet Au Millénaire.

**Le 9 mai 2017**

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

**Le 16 mai 2017**

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

**Le 17 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur des Services éducatifs jeunes.

**Le 18 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur général adjoint.

---

**CC-2017-229**  
*Rapport de la directrice  
générale*

Est déposé, le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 8 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour la banque de relève en direction;
- Participation à une séance d'information pour les parents d'élèves qui fréquenteront le projet Au Millénaire.

**Le 9 mai 2017**

- Rencontre avec la présidente par intérim concernant divers dossiers.

**Le 15 mai 2017**

- Dîner à l'école Charles-Gravel en compagnie du personnel;
- Participation au spectacle de l'école de cirque, à l'école Des Jolis-Prés.

**Le 16 mai 2017**

- Rencontre avec la présidente par intérim concernant divers dossiers;
- Dîner à l'école St-Coeur-de-Marie en compagnie du personnel;
- Participation à la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'école La Source/Jean-Fortin.

**Le 17 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur des Services éducatifs jeunes.

**Le 18 mai 2017**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur général adjoint.

---

**CC-2017-230**  
*Rapport de  
représentations des  
commissaires*

Aucun rapport n'est présenté à cette rencontre.

---

**CC-2017-231**  
*Comptes rendus des  
comités de service et du  
comité de parents*

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives à la rencontre du Comité de service des ressources humaines du 14 mars 2017 et du Comité consultatif du transport du 28 avril 2016.

---

**CC-2017-232**  
*Message de la  
Fédération des  
commissions scolaires  
du Québec*

Le message de la Fédération des commissions scolaires du Québec daté du lundi 15 mai 2017 a été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

---

**CC-2017-233**  
*Autoévaluation*

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**QUE** la présente séance soit close, il est 20 h 45.

**ADOPTÉE**



---

La présidente



---

La secrétaire générale